

PRÉFECTURE
des Alpes-de-Haute-Provence

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

5/février 2019

2019-020

Publication le mardi 26 février 2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

2019-020

SPECIAL 5/février 2019**SOMMAIRE**

*La version intégrale de ce recueil des actes administratifs est en ligne sur le site Internet de la Préfecture :
www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr, rubrique "Publications"*

PREFECTURE**Direction Départementale des Finances Publiques**

Liste du 26 février 2019 des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal **Pg 1**

Arrêté préfectoral n°2019-057-002 du 26 février 2019 relatif à la fermeture exceptionnelle au public des services de la trésorerie de Castellane, le 28 février 2019 **Pg 2**

Arrêté préfectoral n°2019-057-003 du 26 février 2019 relatif à la fermeture exceptionnelle au public des services de la direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence, les 31 mai et 16 août 2019 **Pg 3**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
51, Avenue du 8 mai 1945
04017 DIGNE LES BAINS CEDEX

Téléphone : 04 92 30 86 00
ddfip04@dgfip.finances.gouv.fr

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II du Code Général des Impôts, au 1^{er} mars 2019.

Nom - Prénom	Service
BAILET Jean-Philippe	Service des Impôts des Particuliers de St André Les Alpes
BOHIC Chantal	Service des Impôts des Entreprises de Digne-Les-Bains
BOSSU Claude	Trésorerie de Riez
CARMONA Marc	Trésorerie de Forcalquier
CHARRARD Paule	Trésorerie des Mées
CHARROT Brigitte	Pôle de topographie et gestion cadastrale – Pôle d'évaluation des locaux professionnels
DUONG René	Pôle de recouvrement Spécialisé
ESMENARD Jean-Robert	Service des Impôts des Particuliers de Manosque
FARGEOT-BENEIX Michel	Trésorerie d'Annot
GALLY Bruno	Service des Impôts des Particuliers – Service des Impôts des Entreprises de Barcelonnette
GAUTIER Paul-Frédéric	Pôle de Contrôle et Expertise
COLLIGNON Aurélie	Trésorerie de Castellane
LANGLOIS Annie	Service des Impôts des Entreprises de Manosque
MORTEL Agnès	Service de la Publicité Foncière et Enregistrement
REYNOARD Jean-Jacques	Service des Impôts des Particuliers de Digne-Les-Bains
SARRON Eric	Trésorerie de Seyne les Alpes
VIGNE Vincent	Service des Impôts des Particuliers de Sisteron

A Digne Les Bains, le 26 février 2019

L'Administratrice Générale des Finances Publiques,
Directrice Départementale des Finances Publiques
des Alpes-de-Haute-Provence


Isabelle GODARD DEVAUJANY



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2019 – 057 - 002

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public
des services de la Trésorerie de Castellane**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence,

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU la décision du directeur général des finances publiques en date du 16 octobre 2018 fixant au 1^{er} novembre 2018 la date d'installation de Mme Isabelle GODARD dans ses fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-296-021 du 23 octobre 2018 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

ARRÊTE :

Article 1er :

La trésorerie de Castellane, située Lotissement La Recluse à 04120 CASTELLANE, sera fermée à titre exceptionnel, le jeudi 28 février 2019.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du site visé à l'article 1^{er}.

Fait à Digne Les Bains, le 26 février 2019

Par délégation du Préfet,
La Directrice Départementale des Finances Publiques
des Alpes de Haute-Provence

Isabelle GODARD-DEVAUJANY



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2019 – 057 - 003

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public des services
de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence,

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU la décision du directeur général des finances publiques en date du 16 octobre 2018 fixant au 1^{er} novembre 2018 la date d'installation de Mme Isabelle GODARD dans ses fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-296-021 du 23 octobre 2018 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

Vu l'avis favorable du comité technique local de la Direction départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence du 15 janvier 2019 ;

ARRÊTE :

Article 1er :

Les services de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence, seront fermés à titre exceptionnel, le vendredi 31 mai 2019 et le vendredi 16 août 2019.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du site visé à l'article 1^{er}.

Fait à Digne Les Bains, le 26 février 2019

Par délégation du Préfet,
La Directrice Départementale des Finances Publiques
des Alpes de Haute-Provence

Isabelle GODARD-DEVAUJANY